AMICALE DU 6E CUIRASSIERS

Courrier : Lieutenant-colonel VANDER-BRIGGHE - 06.81.99.10.41
60, rue Louis-Blériot, 59130 LAMBERSART

Courriel : TOP bernarto@numericable.fr - 03.62.92.30.11

Siège social
Amicale des Anciens du 6e Cuirassiers
12e Cuirassiers Quartier Valmy
BP 119 - 45161 OLIVET CEDEX
Section Maginot : FRAM 230

Bulletin 254 / juin 2018

Saint Georges du 20 avril 2018.

Ce rendez-vous s'est étalé sur deux jours.

Le jeudi soir, un certains nombre de nos amis venant de loin ont été rejoints par quelques régionaux de l'étape.

Nous nous sommes réunis dans un restaurant asiatique, où, sans chinoiserie aucune, nous nous sommes retrouvés à 17 convives pour un moment, somme toute, très sympathique.

Le vendredi matin, quelques uns d'entre-nous ont pu participer à la messe de la St Georges qui était célébrée dans l'amphi du bâtiment Dario, quant aux autres, arrivant progressivement ils étaient réceptionnés par notre ami Philippe DUPONT en vue de se tenir prêt pour la prise d'armes.

Vers 10h00, les troupes étant en place, pouvait arriver, à cheval, l'Etendard du 12°.

Cette prise d'armes fut soutenue musicalement avec qualité par la musique d'Angers.

Si le beau temps était au rendez-vous, la chaleur fit cependant son œuvre en éclaircissant les effectifs dans les rangs de la troupe ; néanmoins ce fut avec plaisir que nous vîmes défiler nos amis du Dauphin-Cavalerie, chaque escadron, bien en voix, nous régalant de chants qui nous rappelaient de doux souvenirs.

Venait ensuite, le moment attendu par ces Messieurs les héritiers des Dragons du Cardinal.

Près du Soleil Royal (l'AMX 30 repeint), l'assistance participa nombreuse à cet instant d'émotion : l'inauguration de la stèle signifiant la présence dans ce quartier du 6°RC de 1979 à 2009.

Etaient présents non seulement les spectateurs de la PA, mais aussi les porte-drapeaux, les autorités et bien-sur les membres de l'amicale.

Notre président fit son allocution (qui est retransmise *in extenso* dans ce bulletin), il n'oublia pas de mentionner - ainsi qu'un peu plus tard le Général d'Anselme - le souvenir qui nous lie tous au Général de Saint Salvy.

Suite à son allocution, il dévoila la plaque avec le Major Girard (qui est celui des membres de l'amicale ayant passé le plus de temps dans ce quartier sous les couleurs du 6°).

Le Chef de Corps du 12°, puis le Général d'Anselme firent ensuite chacun leur allocution,

à noter la présence du neveu et filleul du Général de Saint Salvy (Cne Anne-Guillaume SERRE).

A l'issue de cette cérémonie, l'ensemble de l'assistance se dirigea vers les jardins de Sologne pour l'apéritif et vers 12h30, les amicales présentes effectuèrent un mouvement « brownien » vers le mess pour le repas.

Vers 14h50, nous levions le camp pour rejoindre le bâtiment Dario pour notre AG.

Puis vers 16h45, à l'issue de l'AG, n'ayant pu assister une projection concernant le Major Morin (Pb matériel), nous nous sommes dirigés vers la Maison du Cuirassier que certains avaient souhaité visiter.

Enfin, après cette belle journée, chacun s'en est retourné chez lui, en espérant que l'on puisse se retrouver plus nombreux à Saint Hilaire.

Les Mots Du Président

Chaque fois que l'occasion se présente, j'insiste sur deux points importants qui concernent la vie d'une amicale.

Tout d'abord, le LIEN CONCRET que représente un bulletin. Il réunit tous les adhérents et donne des nouvelles. Il reflète la vie de l'association. C'est notre bulletin quadri trimestriel, attendu par tous, remarquablement rédigé par notre Ami Bernard Top, avec l'aide de nos deux Vices Présidents Guy Vander Brigghe, Vice-Président de la région Nord, mais également secrétaire général, et Etienne du Castel, Vice-Président pour la région d'Orléans.

Ensuite, l'A.G. ANNUELLE. Réunion qui permet à tous de se retrouver, d'échanger, de passer une journée agréable.

Bulletin et A.G., sont donc les piliers d'une Amicale. Or, en ce qui concerne la nôtre, il n'y a plus qu'un pilier : le bulletin ! Car L'A.G. est fortement délaissée par nos adhérents.
Quelques chiffres éloquents :
- A.G 2017 à Saint Hilaire : 15 présents sur 118 inscrits.
- A.G 2018 au quartier Valmy : 16 présents sur 118 inscrits.

C'est désolant… voire dramatique.
Sachez que je suis profondément déçu, et je me dis : que faire ?
Au cours de l'A.G. au quartier Valmy, le 20 avril 2018, j'ai posé 3 questions :
- Quel avenir pour notre amicale ?
- Faut-il continuer notre A.G. tous les deux ans à Saint Hilaire ?
- Faut-il continuer alors que peu d'adhérents veulent prendre des responsabilités au sein du bureau ?

La préparation d'une A.G demande un travail énorme de la part des organisateurs, que ce soit dans le Nord ou sur Orléans. Or, dans le bureau, plusieurs responsables demandent la relève. Certains pour des questions de santé, d'autres pour des raisons d'âge ou pour des problèmes de famille.
Il est donc indispensable que des adhérents s'engagent très rapidement.
Ces trois questions vont être adressées à tous les adhérents durant l'été, par le Vice-Président d'Orléans. Les réponses seront examinées lors de la réunion de bureau annuelle, en septembre, octobre. Ensuite, des décisions seront prises, car je nous vois mal continuer ainsi.
Ne m'en voulez pas de ma franchise, mais il est temps de prendre une décision.

Je termine mon petit mot sur une note plus joyeuse : Le 20 avril, durant cette magnifique journée des amicales, organisée par le 12° R.C., nous avons inauguré une plaque marquant le passage du 6° Régiment de Cuirassiers au quartier Valmy, de 1979 à 2009. Cérémonie émouvante, où tous les drapeaux étaient présents à la prise d'armes, ainsi que des personnalités civiles et militaires.

Et par Saint Georges
Vive la cavalerie

SOMMAIRE

1	Page de garde
2	La saint Georges
3	Mot du président
4	Carnet du bulletin
4	Mot du Secrétaire Général
5	Compte rendu de l'AG
6 et 7	Compte-rendu l'AG suite
8 à 10	Rapport du trésorier
11 et 12	La campagne du 6°
13 et 14	Photos de l'AG brancardiers
15	Contre-Amiral Olivier Lebas
16	Inauguration de la plaque

Allocution du Président lors de l'inauguration de la plaque du 6° RC.

- Monsieur le Colonel Cdt le 12° Cuirassiers,
- Messieurs les Généraux,
- Mesdames et Messieurs représentant les autorités,
- Messieurs les Présidents des différentes Amicales présentes

Le 6° R.C. et son étendard ont séjournés au quartier Valmy du 1° juillet 1979 au 1° juillet 2009 soit trente ans.

Suite à la restructuration de l'Armée de Terre, le 6° Cuir. a été rayé des contrôles des unités existantes et son emblème a pris le chemin de l'Ecole de Cavalerie à Saumur pour la cérémonie de « l'Enroulement » ; cérémonie sobre, émouvante, avec beaucoup d'émotion.
Nous étions nombreux, officiers, sous/officiers ayant servi sous ses plis à avoir effectué le déplacement pour saluer une dernière fois notre étendard.

Reprenant une idée de notre ancien président, le Général de Saint Salvy, l'Amicale a voulu qu'un témoignage concret reste dans ce quartier Valmy en faisant réaliser une plaque souvenir.
Je tiens à remercier le Colonel Cdt le 12° Régiment de Cuirassiers pour l'aide apportée à la réalisation de ce projet et je demande au Major Girard Michel de m'assister dans ce geste symbolique.

LE CARNET DU BULLETIN

CARNET ROSE

Deux événements chez Elisée et Marie-Louise SAINTOBERT :

- Ils sont arrière-grands-parents d'un petit fils Gabriel, né le 6 mars 2018.
- Leur petit-fils Philippe se marie le samedi 28 avril avec Louise MEPLON.

Aux Grands parents, aux parents, aux jeunes mariés, nous présentons tous nos vœux de bonheur et toutes nos félicitations.

CUIRASSIERS RETROUVES

Michel LERAT – 30, rue Jean Mermoz- 59700 MARCQ EN BAREUIL

MOT DU SECRETAIRE GENERAL

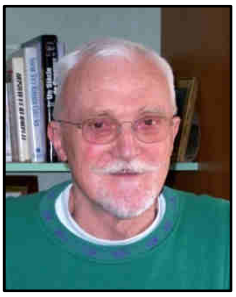

Chers camarades,

Pour la première fois depuis 17 années que je suis secrétaire général de l'amicale de notre très cher 6° de cuirassiers, je ne serais pas parmi vous pour notre A.G. au quartier Valmy, et croyez-moi je le regrette profondément.

Beaucoup de raisons m'empêchent d'être présent.

Tout d'abord : l'état de santé de mon épouse qui mobilise ma présence.

Ensuite, la mienne qui m'empêche de conduire, et de me déplacer.

Et pour terminer, la situation des grèves à la SNCF.

Comme vous le voyez, c'est une accumulation de faits très difficiles à gérer.

Pour la pose de la plaque rappelant la présence de notre vieux régiment (1635), j'avais ébauché cette idée, après celle posée au quartier d'Orléans à Sissonne il y a quelques années, appuyée par l'ancien chef de corps du 6-12 Leclerc cavalerie, notre ami le Général Charles Beaudoin. Idée réalisée par notre président.

Il faut se rendre à l'évidence, le poids des ans commence à peser sur nos épaules, et notre accident sur le périphérique, il y a deux ans avec un 30 tonnes (pas l'AMX 30) à sonner l'heure de vérité. C'est pourquoi, nous nous sommes rabattus sur le déplacement par voie ferrée. Ce qui imposait au capitaine du Castel de venir nous chercher à Massy Palaiseau. Je vous laisse imaginer ce que représentent les grèves actuelles.

Je me faisais une joie de vous retrouver, chers camarades vétérans de la guerre d'Algérie dans un lieu où reposent des blindés de notre époque et dans un régiment qui perpétue l'âme des cuirassiers.

Je vous souhaite une excellente assemblée générale.

Et par Saint Georges, vive la cavalerie.

Lieutenant-colonel Vander Brigghe

En ce qui concerne les 350 ans du 12° cuirassiers au service de la France, dans le bulletin n° 253, nous vous avions fourni tous les renseignements que nous possédions. Nul ne peut donner ce qu'il n'a pas !

Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens

du 6° Régiment de Cuirassiers.

La séance est ouverte à 15h10 par notre Président le Lieutenant-colonel PIERLOT.

« Je déclare ouverte l'AG 2018 de l'Amicale des Anciens du 6° Rgt de Cuirassiers. »

En préambule, une remarque ;

Il faut noter la faible participation de nos adhérents, à savoir :
16 présents sur 118 adhérents !, à l'évidence, il y a quelques problèmes de participation, cependant c'est l'affaire de tous et chacun se doit de faire un effort.
Donc merci pour les présents.

Rapport moral du Président :

Bienvenue à tous les participants (16, hors épouses), merci de votre présence malgré l'âge, la distance et les problèmes personnels.
Merci au 12°RC de nous accueillir dans ces murs qui nous sont si chers. Depuis que nous sommes « orphelins » de notre Régiment, le 12° a toujours été pour nous comme un « parrain », merci aux chefs de corps successifs (un mot sur l'inauguration de la plaque du 6°)

Je demanderai une minute de silence pour tous nos camarades disparus depuis la dernière année dont le Général de Saint SALVY ainsi qu'une pensée émue pour les victimes des honteux attentats dont la France est l'objet en particulier pour le Colonel BELTRAME qui s'est sacrifié pour sauver un otage.

Ce rapport moral est essentiellement accès sur l'avenir de notre amicale, mais nous allons d'abord voter pour l'approbation de l'AG 2017 à St Hilaire, malgré un effectif très faible (Vote positif à l'unanimité).

Vous avez remarqué l'absence de nôtre secrétaire général et de notre rédacteur en chef- Guy VANDER-BRIGGHE et Bernard TOP-
Bien sûr ils se sont excusés, mais malgré leur grande volonté, ils sont victimes de la maladie liée à l'âge ainsi qu'à de problèmes familiaux importants ; je tiens à les remercier vivement pour le travail qu'ils effectuent conjointement, grâce à eux deux les adhérents bénéficient d'un bulletin de grande qualité, net et précis. C'est un lien indispensable pour la cohésion de l'amicale – merci Guy, merci Bernard, vous êtes la cheville ouvrière de l'association revenez-nous vite. (Lecture de la lettre de Guy par Etienne).

En l'absence de notre SG, je vais essayer de faire le bilan de l'année écoulée :
J'ai dit un mot sur l'AG de St Hilaire, car nous n'étions pas très nombreux !! Je sais que nous avons de plus en plus de mal pour organiser des manifestations en raisons de l'éloignement, des problèmes de salle pas toujours disponible, de trouver un traiteur, un fleuriste etc...
et tout cela malgré l'accueil toujours chaleureux de la population et de la municipalité,

Que faire ?

La question se pose : **Faut-il continuer à St Hilaire ? Ou faire toutes les AG à Orléans ?**

Autre question importante : **l'avenir de l'Amicale ?**
Même à Orléans, les effectifs présents aux AG ne cessent de diminuer (voir aujourd'hui !!)
Malgré les appels d'Etienne, il y a de moins en moins de monde aux manifestations organisées par le 12°.

Que désirez- vous ?

Il n'y a que le porte-drapeau qui est présent lors des cérémonies, s'il a été prévenu, j'en profite pour le remercier chaleureusement, merci et sincères félicitations.

Etienne du CASTEL, quant à lui, en plus de ses fonctions de vice-président assure les liaisons avec la fédération des Cuirassiers, c'est une charge.
De mon côté, j'assure à 80% toutes les invitations aux différentes cérémonies organisées par la Préfecture, la DMD et les organismes extérieurs.

Voici la situation : pas brillante !!!

Que faire ?

Ce n'est pas aujourd'hui que les réponses seront apportées à toutes ces questions, mais je demande au vice-président de mettre ces deux points à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CA, organisée traditionnellement à la rentrée Septembre-Octobre.
Lors de cette réunion, il faudra se prononcer sur ces deux questions.

Autre problème : de moins en moins d'adhérents veulent prendre des responsabilités, ce sont toujours les mêmes que l'on retrouve aux commandes !!!
Ici aussi il va falloir qu'une réponse soit apportée rapidement.
Je demande que chaque adhérent individuellement fasse connaître son avis par écrit pour le 10 septembre à Etienne du CASTEL.

- Avis sur St Hilaire
- Avis sur la vie de l'Amicale.

En ce qui concerne St Hilaire, une étude chiffrée sera effectuée par le vice-président avec un membre du CA sur la possibilité d'un car pour un déplacement en commun (1 ou 2 jours ?, prix ?, ….)

Renouvellement du Conseil d'administration, comme annoncé dans le dernier bulletin.
Sortants: Bernard TOP, A/C POËHR, A/C GOULUT.
Candidats: 0. Aucune objection, ni abstention n'est relevée.

Les 3 sortants sont reconduits dans le nouveau conseil d'administration.

L'Adj. LEMERCIER devait être présenté à l'AG 2017, mais en l'absence de l'intéressé, la décision de le présenter a été reportée en 2018.
L'intéressé est élu à l'unanimité, sa mission est déjà fixée, il assistera le vice-président pour des missions ponctuelles qui lui seront fixées par lui (dans un premier temps participer à l'étude d'un transport collectif pour la prochaine AG.).

Voilà donc la situation, je le répète : Elle n'est pas brillante, il faut que chaque adhérent accepte pour, le bien commun, de prendre des responsabilités !
Je ne parle pas de ma situation personnelle qui est très délicate : à 81 ans et une épée de Damoclès au-dessus de ma tête avec un fil de plus en plus fin.

Avant de passer la parole au trésorier (toujours présent), je tiens à adresser de très vifs remerciements à notre ami Etienne pour l'organisation de cette AG. Cela a été très difficile en raison de la volonté du 12° RC de regrouper toutes les amicales en ce jour, ce qui est très bien, mais le déroulement définitif n'a été arrêté qu'hier, y compris la pose de la plaque commémorative, cela a été très compliqué.
Merci Etienne.

Rapport du trésorier (cf. compte-rendu dans le bulletin).

Fixation du taux de cotisation pour 2019 : Le Président rappelle que compte tenu de la situation financière et compte tenu de l'avis du trésorier dans son rapport, propose au vote de n pas modifier le montant de la cotisation pour 2019. Les cotisations de 20 € pour les adhérents actifs et de 10 € pour les veuves sont votées à l'unanimité.

Histoire du comité d'aide à Rémy BOULLE *

Questions diverses :

- Mj Girard : on manque de renseignements concernant le 350° anniversaire du 12°
- Le président :

Les dates sont mentionnées dans le dernier bulletin

- Le vice-président :

Concernant les horaires même le 12° n'est pas au courant, d'ailleurs il ne maîtrise pas toutes les activités, cependant comme je viens au quartier tous les jeudis, dès que j'aurai la moindre information, j'en ferai part à tous par internet ou par téléphone.

N'ayant plus de question à débattre, l'Assemblée Générale est close à 16h30

*En ce qui concerne le comité « Aide à Rémy Bouillé », il s'agit d'une association créée par Anne-Marie Ondunlami actuellement présidente des membres de la Légion d'Honneur.
L'objectif est de venir en aide à des militaires sportifs victimes d'accidents graves durant leur mission.

Actuellement, Rémy Bouillé, chuteur opérationnel, lors d'un saut en Opex, a eu ses deux « pépins qui ne se sont pas ouverts ; au résultat : les deux jambes coupées, il continue le sport.

En ce moment, le comité s'occupe d'un militaire, pilote de chasse, accident : amputé des deux jambes, il a repris l'entraînement et prépare les J.O. en ski descente.
Le troisième, son véhicule saute sur une mine : amputé d'une jambe, sportif de haut niveau, il se prépare pour les prochains J.O.

L'objectif du comité est de trouver des fonds pour permettre à ces braves de continuer à exercer leur passion.
L'adhésion est de 15 €, si vous êtes volontaires, adressez-vous à Daniel Pierlot.

NB :- concernant les questions qui seront posées aux adhérents, le vice-président les rédigera et les soumettra au président ; dès l'accord de ce dernier, elles vous seront envoyées individuellement soit par internet (pour ceux qui l'ont) soit par courrier postal.
Nous attendons que chacun d'entre vous se sente concerné et ait la délicatesse de répondre.

- *Lucienne, l'Epouse de notre Grand ancien, Emile BODIN, aura son anniversaire (98 ans) le 25 mai.*

À l'avance, nous lui souhaitons un joyeux et doux anniversaire (j'irai avec mon épouse lui présenter nos vœux de la part de l'amicale)

Le vice-président.

AMICALE DES ANCIENS DU 6ème CUIRASSIERS

Bilan de l'association exercice **2017** du 01/01/2017 au 31/12/2017

COMPTE DES CHARGES		MONTANT	COMPTE DES PRODUITS		MONTANT
60	**ACHAT**	**75,71**	**70**	**Vente de produits, prestations de service, marchandises**	**844,00**
602	**FOURNITURES ET PETIT EQUIPEMENT**	**51,71**	701100	Vente insignes, revues	0,00
602250	Fournitures de bureau	51,71	708100	Partcipation repas, AG …	844,00
602260	Petit équipement	0,00	708200		0,00
607	**ACHAT DE FOURNITURES NON STOCKABLES**	**24,00**			
607100	Insignes, épinglettes	24,00			
607200	livres, revues, historiques	0,00			
607300		0,00			
61	**SERVICES EXTERIEURS**	**0,00**	**74**	**SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS DIVERSES**	**125,00**
616100	Primes d'assurance	0,00	740100	Dons reçus	75,00
62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**	**3 041,08**	741200	Participation A.MAGINOT (par UNABCC)	50,00
623	**PUBLICITE - PUBLICATION**	**1 095,15**	742100	Subvention	0,00
623700	Frais d'édition du bulletin	259,20			
623710	Frais d'expédition du bulletin (étiq, envel,timb.)	835,95			
625	**FRAIS TRANSPORT-REUNIONS-CEREMONIES**	**1 620,53**	**75**	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**2 512,00**
625100	Frais de déplacements Secrétaire Général	192,12	758100	Cotisation des adhérents année précédente	195,00
625110	Frais de déplacements Porte Drapeau	228,11	758110	Cotisation des adhérents année en cours	2 017,00
625700	Frais liés à l'A.G (repas invités)	197,00	758120	Cotisation des adhérents année suivante	300,00
625710	Frais de réunion annuelle (repas)	159,30	758130	Autres produits	0,00
625720	Autres charges	844,00			
626	**FRAIS POSTAUX - TELEPHONE**	**155,50**			
626100	Frais de timbres	35,50			
626200	Frais de téléphone secrétaire général	120,00			
627	**FRAIS BANCAIRES**	**0,00**			
627800	Frais de tenue de compte	0,00			
628	**COTISATIONS ET PARTICIPATION VERSEES**	**169,90**			
628100	Cotisation versée à l'UNABCC	69,90			
628110	Cotisation versée à Fédération des Cuirassiers	100,00			
628120		0,00			
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**0,00**	**76**	**PRODUITS FINANCIERS**	**65,75**
650100	Autres charges de gestion courante	0,00	768100	Intérêts du compte épargne	65,75
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**539,30**	**77**	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**0,00**
671300	Participation opération de solidarité :social	0,00	778100	Autres produits exceptionnels	0,00
671310	Gerbes décès - Dons St Hilaire	479,80			
671320	Exceptionnelles	59,50			
68	**DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (provisions pour renouvellement)**	**0,00**			
680100	Informatique	0,00			
	TOTAL DES CHARGES	**3 656,09**		**TOTAL DES PRODUITS**	**3 546,75**

BILAN

ACTIF			PASSIF	
Report exercice antérieur			Report exercice antérieur	9777,06
Disponibilités	Compte courant	834,92		
	Espèces	0,00		
	Compte épargne	8 832,80	**Résultat de l'exercice**	**-109,34**
	TOTAL ACTIF	9 667,72	TOTAL PASSIF	9 667,72

AMICALE DES ANCIENS DU 6ème CUIRASSIERS

Bilan prévisionnel de l'association **2018** du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPTE DES CHARGES		MONTANT	COMPTE DES PRODUITS		MONTANT
60	**ACHAT**	**48,00**	**70**	**Vente de produits, prestations de service, marchandises**	**800,00**
602	**FOURNITURES ET PETIT EQUIPEMENT**	**48,00**	701100	Vente insignes, revues	0,00
602250	Fournitures de bureau	48,00	708100	Partcipation repas, AG …	800,00
602260	Petit équipement	0,00	708200		0,00
607	**ACHAT DE FOURNITURES NON STOCKABLES**	**0,00**			
607100	Insignes, épinglettes	0,00			
607200	livres, revues, historiques	0,00			
607300		0,00			
61	**SERVICES EXTERIEURS**	**0,00**	**74**	**SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS DIVERSES**	**50,00**
616100	Primes d'assurance	0,00	740100	Dons reçus	0,00
62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**	**3 008,00**	741200	Participation A.MAGINOT (par UNABCC)	50,00
623	**PUBLICITE - PUBLICATION**	**1 206,00**	742100	Subvention	0,00
623700	Frais d'édition du bulletin	270,00			
623710	Frais d'expédition du bulletin (étiq, envel,timb.)	936,00			
625	**FRAIS TRANSPORT-REUNIONS-CEREMONIES**	**1 466,00**	**75**	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**2 490,00**
625100	Frais de déplacements Secrétaire Général	220,00	758100	Cotisation des adhérents année précédente	100,00
625110	Frais de déplacements Porte Drapeau	66,00	758110	Cotisation des adhérents année en cours	2 270,00
625700	Frais liés à l'A.G (repas invités ou pot)	30,00	758120	Cotisation des adhérents année suivante	120,00
625710	Frais de réunion annuelle (repas)	350,00	758130	Autres produits	0,00
625720	Autres charges (repas payants AG)	800,00			
626	**FRAIS POSTAUX - TELEPHONE**	**170,00**			
626100	Frais de timbres	50,00			
626200	Frais de téléphone secrétaire général	120,00			
627	**FRAIS BANCAIRES**	**0,00**			
627800	Frais de tenue de compte	0,00			
628	**COTISATIONS ET PARTICIPATION VERSEES**	**166,00**			
628100	Cotisation versée à l'UNABCC	66,00			
628110	Cotisation versée à Fédération des Cuirassiers	100,00			
628120		0,00			
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**0,00**	**76**	**PRODUITS FINANCIERS**	**66,00**
650100	Autres charges de gestion courante	0,00	768100	Intérêts du compte épargne	66,00
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**1 450,00**	**77**	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**0,00**
671300	Participation opération de solidarité :social	0,00	778100	Autres produits exceptionnels	0,00
671310	Gerbes décès -Gerbe AG	350,00			
671320	Exceptionnelles (Plaque souvenir)	1 100,00			
68	**DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (provisions pour renouvellement)**	**0,00**			
680100	Informatique	0,00			
	TOTAL DES CHARGES	**4 506,00**		**TOTAL DES PRODUITS**	**3 406,00**

BILAN

ACTIF			PASSIF	
Report exercice antérieur		0,00	Report exercice antérieur	9 667,72
Disponibilités	Compte courant	767,72		
	Espèces			
	Compte épargne	7 800,00	**Résultat de l'exercice**	**-1 100,00**
	TOTAL ACTIF	8 567,72	TOTAL PASSIF	8 567,72

OLIVET **20 avril 2018**

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES ANCIENS DU 6° CUIRASSIERS

RAPPORT DU TRESORIER

Mesdames, Messieurs,

Au plan des effectifs:

L'effectif de l'amicale au 31 décembre 2017 était de **118** membres. Il est en diminution de 7 par rapport à 2016.

Nous avons eu 4 décès, 2 démissions et 4 radiations pour défaut de paiement de cotisation depuis 3 ans et 3 adhésions ont été enregistrées.

Au plan des résultats 2017:

Produits:

Les prévisions de recettes étaient de 3 856, 00 €. Elles ont été réalisées pour **3 546.75€** soit 309.25 € en moins.

Il est constaté des produits supplémentaires :

- + 75,00 € de don

Il est à noter des recettes en moins:

- - 28,00 € de cotisations non rentrées. Ce chiffre était plus important, il a été atténué par la réception de deux cotisations à vie.
- - 356,00 € de participation repas AG qui s'équilibrent par l'égalité en dépenses en moins.
- - 0,25 € d'intérêts livret A.

Charges:

Les dépenses, évaluées à 3 856,00 €, ont été de **3 656.09 €** soit une diminution de 199,91 €.

Les dépenses non réalisées s'élèvent à 480,33€ :

- - 40,85 € bulletins,
- - 82,88 € déplacements secrétaire Général
- - 356,00 € autres charges « repas AG »
- - 0,50 € frais postaux
- - 0,10 € cotisations à autres associations

On note par contre des dépassements pour 280,42 € :

- + 6.71 € sur le compte achats
- + 68,11 € sur déplacements porte - Drapeau
- + 77,00 € sur repas invités AG
- + 9,30 € repas réunion annuelle
- + 119,30 € sur charges exceptionnelles (Gerbes et dépense exceptionnelle)

***

Le résultat de gestion est négatif de 109,34 €

L'avoir général au 31 décembre 2017 est de 9 667,72 €.

Compte tenu de ce résultat, il est proposé de ne pas modifier le montant de la cotisation pour 2019.

Pour le prévisionnel, il a été prévu d'établir un budget déficitaire de 1 100 €. Coût estimé de la plaque souvenir déposée au quartier Valmy et pour laquelle aucune participation n'est demandée.
Ce point est également à approuver lors de cette Assemblée Générale.

Bilan, compte de résultats et prévisionnel sont annexés à ce rapport. Ces documents seront joints au bulletin.

Le Chef d'Escadrons (H) Gérard MOUILLE, trésorier.

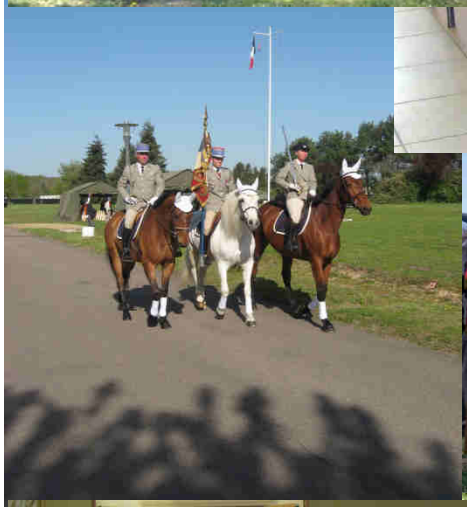

VALMY

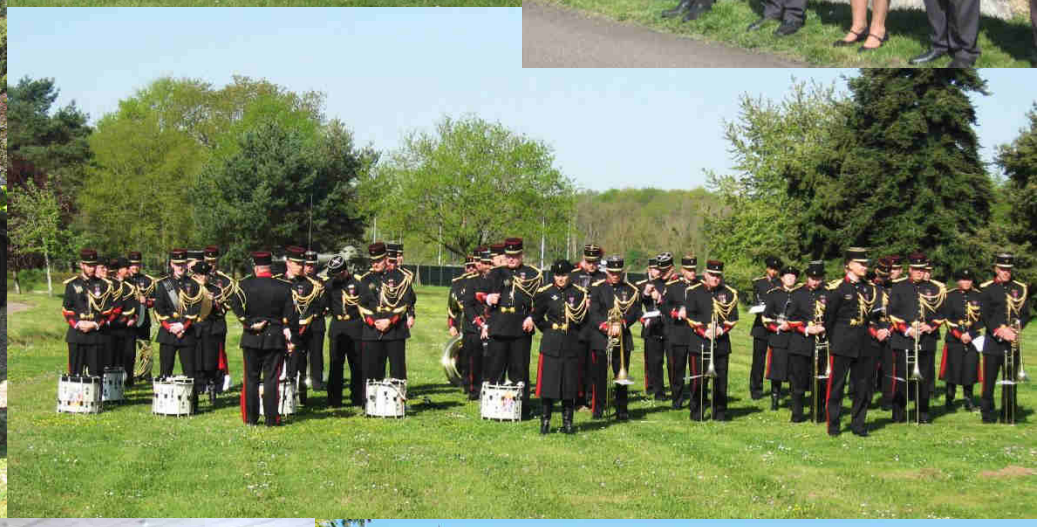

La campagne du 6° régiment de Cuirassiers en Algérie

1955-1963 (Suite)

Les premiers accrochages.

En cette fin d'année 1955, l'action de la rébellion est encore diffuse. Les unités de cuirassiers ont des actions de police qui sont parfois l'occasion d'intercepter des « Hors-La-Loi » et de récupérer des armes.
Pourtant, le coup de feu ne tarde pas. Le 14 décembre, le cuirassier de 2° classe Jacques Breton est blessé au bras gauche dès le début de l'engagement. Il continue néanmoins à se servir de son arme avec son bras valide et contribue à la fuite des H.L.L Il est cité à l'ordre de la division.
Des coups de feu, il y en a aussi parce que, la nuit venue, dans les points sensibles, des bourricots viennent titiller les nerfs à vifs des sentinelles. Cette situation est vécue par bon nombre de régiments. S'habitue-t-on à l'insécurité ?
Quelques jours plus tard, le 5° escadron accroche avec succès un groupe rebelle dans les gorges du Rhumel (1 H.L.L.tué, 1 blessé, 1 prisonnier, et 2 pistolets récupérés.)

Rappelons deux choses :

Premièrement. Le Rhumel ou Rummel est un fleuve qui encercle Constantine. Ses gorges sont très profondes. Pour la petite histoire, sachez que Constantine, l'ancienne Cirta des rois numides, occupe un site célèbre sur un rocher qui domine le Rummel. Abordable d'un seul côté par un pont qui enjambe le fleuve, elle fut difficilement prenable au cours des siècles. Détruite en 311, Constantin le rebattit et lui donna son nom. Ce nom sera aussi donné aux grandes réformes que le général de Gaulle annoncera, dans cette ville, le 3 octobre 1958. Le fameux « plan de Constantine » : un programme économique visant la revalorisation de l'ensemble des ressources de l'Algérie. Ce plan est aussi destiné à l'affaiblissement politique du FLN.

Deuxièmement. Pour l'instant, la rébellion est pauvre en armes, elle a besoin de la Tunisie pour s'approvisionner. Lors d'embuscades, les HLL ont récupéreront sur des appelés affolés manquant de formation.
La fin de l'année 1955 se résume par de nombreux contrôles dans les environs de Constantine, toujours en compagnie de **gendarmes qui « légalisent » l'action entreprise**. Ainsi :
- Le lieutenant Henneresse, lieutenant en premier du 5° escadron, accompagné de gendarmes fouille les mechtas d'Aïn-Smara, au sud-ouest de Constantine. Résultat : deux fusils de chasse récupérés, des suspects arrêtés.
- Les 30 et 31 décembre, l'Aspirant daniel Chauvet part en patrouille ave son escadron, toujours accompagné de gendarmes, et fouille des mechtas des environs de Constantine. Résultat : une vingtaine de suspects remis à la gendarmerie.

On ne parle toujours pas de guerre !

Impossible de refermer cette année 1955 sans dire quelques mots sur les événements du 20 août. Ce jour-là, le chef rebelle du Nord Constantinois, Zighout Youssef, entraîne la population à attaquer les Européens. Certes, le régiment n'était pas encore en Algérie, mais cette information est nécessaire à la compréhension des différents visages de son intervention dans le Constantinois.

En effet, ce massacre en dit long sur les méthodes employées par l'A.L.N. Méthodes qui n'ont pour but que d'accélérer le processus de séparation des deux communautés et qui deviendront coutumières : tout ce qui risque d'améliorer les rapports humains est détruit, y compris les hommes. Les paysans qui

participent à cette orgie (femmes et enfants crucifiés sur les portes etc…) sont embrigadés et poussés à ces atrocités. L'ALN va jusqu'à tuer les siens pour augmenter le nombre de victimes lors des représailles. Représailles qui sont disproportionnées, c'était le but recherché par l'ALN. Dès lors, bon nombre de musulmans basculent dans le processus amorcé le 1er novembre 1954 (début de l'insurrection). Zighout Youssef a atteint son but !

Dans son article « j'étais instituteur dans le bled, Régis Fioro écrit :
« Les événements du 20 août 1955 ont provoqué un soulèvement quasi général : nous ne pouvions plus, sans risques, poursuivre notre mission en terre isolée. J'ai appris plus tard que l'école où j'enseignais avait été brûlée par le FLN pour faire disparaître toute présence française. »
Par la suite, les HLL continueront à massacrer les leurs, à inviter des journalistes avides de « sensationnel » pour leur faire constater « le travail » de l'armée française. Ça sera le cas à Mélouza en 1957.

Le **massacre de Melouza** est un crime de masse perpétré par le FLN contre les 374 habitants du village de Melouza (Mechta-Kasbah) en 1957 sous prétexte qu'ils soutenaient le mouvement indépendantiste MNA, rival du FLN. Par le biais de tracts de propagande, le FLN a accusé l'armée française d'avoir perpétré le massacre à sa place. Mais, ils n'insisteront pas, le mensonge étant trop évident.

En cette année 1956-57, la mission du 6°Cuir consiste donc, comme le précise l'ordre général n° 6 (cité dans les bulletins précédents), à occuper le terrain pour garantir la sécurité des personnes et des biens (européens ou musulmans sympathisants), mais aussi à rétablir la confiance envers la France. Tâche ô combien difficile face à la terreur semée par les HLL auprès de la population musulmane.
L'ordre établi : c'est pour cette raison que des milliers d'appelés traverseront la méditerranée. Mais aussi, pacifier, conquérir les cœurs par la mise en place de réformes profondes et immédiates.

Toutes ces missions, le 6° Régiment de Cuirassiers les accomplira dans l'HONNEUR et la TRADITION

1956

Le 6° Régiment de Cuirassiers s'installe au sud de Tébessa

Dès janvier 1956, le travail du G.E.M s'étend aux fermes isolées du secteur où vivent des Européens et à la plâtrière de Chettaba (nord-ouest de Constantine) où trois français sont assassinés.
À la plâtrière, le 4° escadron met un demi-peloton de protection commandé successivement par le sous-lieutenant Tournant, le lieutenant de Coupigny et le sous-lieutenant Chauvet.
Le 17 janvier, les Cuirassiers sont relevés par une section de forces territoriales (ceux que l'on appelait communément les territoriaux car ils étaient du cru) et rentrent sur Constantine avant de repartir au sud de Tébessa, relever un B.IC. (Bataillon d'Infanterie Coloniale).
Ça sent le déménagement, mais surtout le début des affrontements avec des bandes organisées.
Le 20 février 1956, le G.M.E quitte Constantine pour Tébessa l'Antique, ville au passé plus que millénaire, vestige romain de Théveste. Il perçoit, hors dotation (faut-il employer cette expression quand on sait qu'il ne possède pas grand-chose), une cinquantaine de Véhicules : Half-Track et Scout-Cars, provenant du 2°R .I.C. , dans un état assez médiocres.

A suivre

Le fils d'un ami de notre amicale commande les forces maritimes de l'OTAN

Il y a quelques numéros, nous vous avions présenté le fils de notre ami, le Maréchal des Logis du 5° escadron Bernard Lebas.

Nous vous racontions alors comment ce fils d'agriculteur, diplômé de l'Institut Catholique des Arts et Métiers était devenu pilote de chasse (2 230 heures en Bosnie, Serbie, Irak, Kosovo, Afghanistan) avant de prendre du galon dans la marine jusqu'à commander le Charles de Gaulle, notre cher porte-avions.

A 53 ans, le contre-amiral Lebas vient d'être promu au commandement des forces navales de réaction rapide de l'OTAN.

Avec son état-major, il a travaillé une année complète (2017) pour démontrer sa capacité à « faire le job » et obtenir la certification de l'OTAN. Ce test a mobilisé une trentaine de bateaux de 13 pays différents.

Il est basé à Toulon, bien loin de ses terres d'origine (Marquise, dans le Boulonnais). Mais c'est pour la bonne cause : il assume pour la France des responsabilités de tout premier ordre.

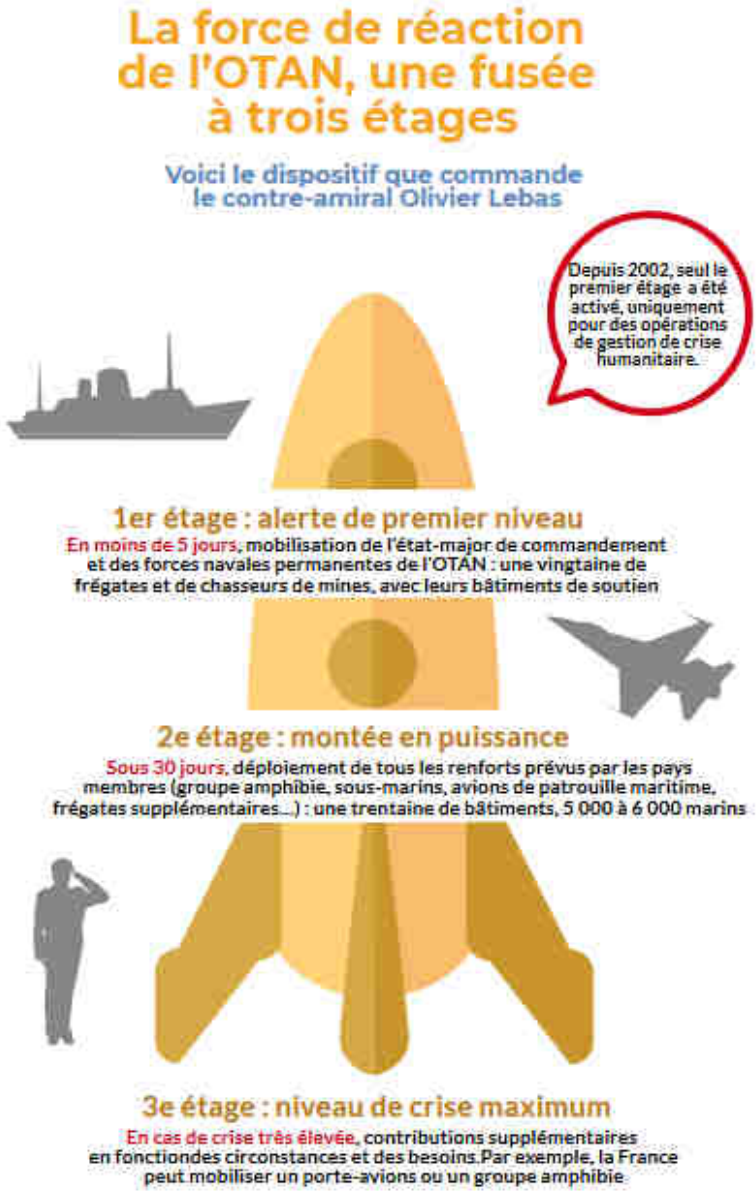

En effet, selon des principes de l'OTAN, si l'un de ses membres fait l'objet d'une agression extérieure, les autres pays font bloc et doivent se porter à son secours.

Le Contre-Amiral se trouverait alors en première ligne pour mobiliser rapidement les premières troupes. Il embarquerait alors sur un bâtiment de projection et de commandement de type Mistral (un bateau amphibie disposant de tous les moyens de communication pour se connecter à la chaîne de commandement de l'OTAN)

C'est une responsabilité délicate qui demande de grandes qualités de communication pour travailler efficacement avec des ressources issues de nombreux pays mais également pour se coordonner avec les autres armes.

Graphique et photos extrait de La Voix du Nord du 06/04/2018

SOLEIL-ROYAL
LE 6ème RÉGIMENT DE CUIRASSIERS
A SÉJOURNÉ
AU QUARTIER VALMY
DU 1er JUILLET 1979 AU 1er JUILLET 2009